

Note conceptuelle sur la consultation des OSC-AL dans le cadre du Forum politique pour le développement sur le plan d'action pour la jeunesse — Participation des jeunes à l'action extérieure de l'UE

16 novembre 2021
13:00h-15:30h HEC

Aperçu général

Les jeunes sont des acteurs du changement et des partenaires essentiels pour assurer le succès du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'accord de Paris sur le changement climatique, et pour mener à bien les transitions écologique et numérique. Un engagement significatif et à long terme avec les jeunes est un élément clé de l'action extérieure de l'UE et de ses relations avec les pays partenaires.

Dans les conclusions du Conseil de juin 2020 sur la jeunesse dans l'action extérieure, les États membres de l'UE ont invité «la Commission, en coopération avec le haut représentant et les États membres, à élaborer un plan d'action et à mettre au point des outils adéquats pour faire en sorte que l'action extérieure de l'UE contribue à un véritable engagement mondial des jeunes à tous les niveaux et dans toutes les régions».1

La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure préparent un **plan d'action pour la jeunesse dans le cadre de l'action extérieure de l'UE** pour la période 2022-2027. Il devrait être adopté en tant que communication conjointe en septembre/octobre 2022.

Le plan d'action pour la jeunesse contribuera à l'ambition d'une «Europe plus forte dans le monde»2 et constituera la dimension extérieure de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse3. Le plan mettra l'accent sur la participation et l'autonomisation des jeunes et couvrira plusieurs domaines thématiques. Il fournira des orientations politiques qui seront mises en œuvre à différents niveaux (mondial, régional, national et local) par le biais de programmes et de projets. Ce cadre contribuera à l'identification et au suivi des objectifs. Il n'y a pas de budget spécifique alloué au plan d'action pour la jeunesse. La plupart des actions seront financées par les programmes géographiques et thématiques de l'UE, et des fonds limités pourront être consacrés au lancement d'initiatives mondiales innovantes. En termes de portée géographique, le plan d'action pour la jeunesse couvrira toutes les régions de l'action extérieure de l'UE4.

Afin de recueillir les points de vue et les contributions des parties prenantes concernées pour alimenter le plan d'action pour la jeunesse, la Commission européenne mène une consultation ciblée.

Cette réunion complète l'enquête en ligne à laquelle les organisations de jeunesse mondiales et régionales et la société civile travaillant avec les jeunes dans les pays partenaires, les membres du Forum politique pour le développement, les États membres de l'UE, les agences des Nations unies compétentes et d'autres organisations multilatérales ont été invités à répondre.

Nous invitons les membres du FPD et une sélection d'organisations de jeunesse et d'organisations de la société civile travaillant avec les jeunes à cette réunion de consultation afin de leur fournir des informations sur le processus d'élaboration du plan d'action pour la jeunesse et de créer un espace dédié pour échanger et recueillir leurs idées et points de vue.

Le résumé des contributions reçues dans le cadre de toutes les activités de consultation ciblées sera accessible au public en ligne. Les contributions fournies seront prises en considération pour l'élaboration du plan d'action pour

¹ [Conclusions du Conseil de juin 2020 sur la jeunesse dans l'action extérieure](#)

² [Une Europe plus forte dans le monde](#)

³ [Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse](#)

⁴ [EU in the World - European External Action Service \(europa.eu\)](#)

la jeunesse.

Pour plus d'informations sur le plan d'action pour la jeunesse, vous pouvez consulter la [feuille de route disponible en ligne](#).

Les participants pourront:

- Mieux comprendre le contexte, la procédure et les objectifs du plan d'action pour la jeunesse;
- Contribuer au dialogue constructif, prospectif et continu avec l'UE en vue d'intégrer les différents points de vue et recommandations des parties prenantes.

Méthodologie

La réunion réunira des représentants de l'UE, d'OSC, de réseaux d'AL et d'organisations de jeunesse aux niveaux régional et mondial. L'objectif sera d'informer les participants sur le plan d'action pour la jeunesse et de recueillir leurs points de vue et suggestions.

La discussion modérée de deux heures et demie consistera en une présentation préliminaire et une séance de questions de clarification sur le plan d'action pour la jeunesse, son calendrier et son processus de consultation. Elle sera suivie d'une discussion interactive autour de trois questions principales. En fonction du nombre de participants, cette session pourra se dérouler en groupes parallèles (par région ou par langue), afin de permettre une participation plus active.

Les participants ayant été invités à répondre à l'enquête en ligne, il n'y aura donc pas de demande de contributions écrites après la réunion.

Questions pour la discussion modérée

1. Qu'est-ce qui pourrait être considéré comme un plan d'action pour la jeunesse réussi? Que souhaitez-vous voir se réaliser d'ici 2027?
2. D'après votre expérience, quels sont les principaux obstacles à une participation significative des jeunes? En relevant ces défis, où l'action de l'UE aurait-elle le plus d'impact pour renforcer la participation et l'autonomisation des jeunes ?
3. Quels devraient être les domaines thématiques prioritaires du plan d'action pour la jeunesse? Comment les domaines d'intervention pourraient-ils être liés à une approche, un cadre ou un récit global?

Ordre du jour

13h00-13h10 Bienvenue et introduction

13h10-13h45 Présentation du plan d'action pour la jeunesse dans le cadre de l'action extérieure de l'UE et clarification des questions

13h45-15h05 Discussion de groupes sur la base des 3 questions directrices

15h05-15h30 Rapport des groupes et observations finales